



Bulletin Municipal

LE MOT DU MAIRE

La nouvelle équipe s'est mise au travail avec sérieux, courage et assiduité.

Son objectif, mener à bien un maximum de projets élaborés au printemps dernier. Vu la conjoncture économique actuelle, l'enjeu est de taille et notre tâche ne sera pas facile. Mais nous devons garder confiance et aller de l'avant.

Les commissions commencent à se mettre en place. Certaines seront élargies, comme actuellement la commission culturelle. D'autres, occasionnelles, seront formées, le temps de traiter un dossier. Courant mai, le nouveau PLU vous sera présenté au cours d'une réunion publique.

Un groupe de travail va également être constitué avec les élus de Nyons pour réfléchir sur les dossiers de l'assainissement et de l'eau. Sujets on ne peut plus sensibles. Nous devons trouver des solutions pour un avenir plus ou moins proche, afin de nous prémunir.

Un cahier de communication se trouvera en mairie à votre disposition. Je vous encourage à l'utiliser pour y noter des suggestions ou des requêtes, par exemple au sujet du bulletin lui-même. Peut-être avez-vous des attentes particulières ?

A ce propos, je désire apporter un éclaircissement au sujet d'un article de la commission culturelle. Il y a quelques mois celle-ci vous avait proposé d'embellir le village. Ces propos ont pu gêner certains d'entre vous. Il faut avouer que notre équipe n'était pas la reine de la communication et lorsque nous vous proposions de participer à l'embellissement du village, il s'agissait bien entendu des espaces publics. Je n'en dirai pas plus et vous laisserai découvrir les propositions de la commission culturelle.

Aujourd'hui, l'essentiel est de n'oublier personne, ni nos anciens à qui nous devons beaucoup, ni les actifs pour qui tout se complique, ni les jeunes qui ont peut-être des idées nouvelles à nous soumettre et encore moins les enfants qui sont l'avenir.

Dans notre petite commune, chacun a sa place, tant ceux du village, que ceux des hameaux ou ceux de nos campagnes.

Peu importe le métier qu'il exerce, chacun de nous à quelque chose à apporter aux autres. Ceci est notre richesse et c'est elle qui nous permettra de nous protéger et d'aller de l'avant.

Marie-Claude FOURNET

Ouverture de la Mairie et de la Poste :

Lundi de 14 h à 17 h

Mardi de 11 h à 17 h sans interruption

Mercredi de 15 h 30 à 18 h 30,

Jeudi et vendredi de 9 h à 12 h

Mme le Maire reçoit chaque

mardi de 10 h à 12 h et

sur rendez-vous

Tél. 04.75.27.91.11

Portrait d'un artisan atypique pour un noble métier : Tailleur de pierre

Thomas et Stéphanie GIRARD se sont installés sur le territoire de notre commune dans le milieu de l'année dernière. En effet, ces jeunes gens trentenaires logent leur nombreuse famille composée de quatre enfants dans une maison qu'ils ont acquise au « pont de Novézan » tout en bordure de la route de Valréas. Thomas y a même installé le siège de son entreprise de « tailleur de pierres ».

Thomas, voulez-vous nous dire comment est venu chez vous le goût d'exercer cette profession qui avait perdu au fil du temps et du modernisme, toute la notoriété qui avait été la sienne aux siècles derniers ?

Le cursus scolaire que j'ai suivi et que j'ai mené au bout n'avait rien à voir avec ma profession actuelle. En effet, je suis titulaire d'une maîtrise de gestion qui devait me destiner à la conduite d'entreprises. Au cours de mes études supérieures, j'ai fait un stage chez un artisan tailleur de pierres, qui a su trouver les arguments pour me donner le goût de ce métier. Il faut dire que depuis tout petit j'étais très attiré par les métiers manuels.

Quand avez-vous décidé de sauter le pas ?

Au terme de mes études, nous sommes partis ma femme et moi (ma femme est infirmière), en mission humanitaire en Afrique, où j'ai eu en charge la gestion d'un hôpital au Togo. Cela a duré deux années, c'est au retour que j'ai décidé de partir dans la direction d'une carrière d'artisanat. Pour parfaire mon expérience dans ce métier, j'ai exercé chez un artisan réputé à Brignoles dans le Var, puis je me suis installé en sous-traitance pour un autre artisan dans ce même département, à Vidauban plus exactement.

Comment êtes-vous arrivés dans notre région ?

Avant de venir dans cette région, j'ai fait un séjour dans le Sud-Ouest, à Agen, où avec un collègue artisan, nous avons construit un clocher pour le compte d'une institution catholique située dans un monastère. Puis, c'est à Taulignan que nous avons « atterri » quand j'ai été sollicité par un autre ami pour travailler avec lui sur un chantier de réfection à l'abbaye d'Aiguebelle. Séduits par cette belle région provençale, nous avons cherché, ma femme et moi, un endroit où poser nos valises et s'installer pour en terminer avec nos pérégrinations.

Le hasard a voulu que nous achetions une maison sur la commune de Venterol, assez grande pour loger notre « petite famille » et aussi pour y établir le siège de mon entreprise.

Comment ressentez-vous votre venue dans notre commune ?

Nous avons eu un accueil très chaleureux de la part de Monsieur le Maire, qui a été enchanté de voir s'installer un artisan sur le territoire de sa commune. Les habitants quant à eux sont charmants avec nous, je travaille beaucoup avec les maçons de la région qui m'envoient de la clientèle. Nos deux aînés vont à l'école du village, ma femme exerce son activité à Valréas.

Sur le plan professionnel, compte-tenu de la situation de crise actuelle, n'est-ce pas trop difficile pour une installation ?

Je n'ai pas à me plaindre, bien au contraire. Comme je le disais précédemment, j'ai du travail suffisamment, au point que j'ai embauché un apprenti qui m'aide et à qui je donne les rudiments de ce beau métier. Je travaille dans tous les domaines de la restauration de monuments pour les collectivités ou pour les particuliers. Je suis interrogé pour des travaux concernant la confection d'escaliers, de cheminées de toutes formes, modernes ou anciennes. J'ai quelques belles pièces déjà à mon actif qui me servent de référence pour mes futurs chantiers.

Thomas GIRARD -Artisan en taille de pierre

« Pont de Novézan » 26110 Venterol

Tél : 04 75 26 54 75 ou 06 62 10 16 42 .

Courriel : thomas.girard@hotmail.fr

DATES IMPORTANTES

T

COLLECTE DES ENCOMBRANTS LE JEUDI 9 AVRIL de 9h00 à 12h00 AU PONT DE SAUVE

OUR DES CRÈTES

LE DIMANCHE 4 MAI 2009

EXPOSITIONS

Galerie «Ombre et Lumière»

12, rue du Goulet 26110 Venterol

Les enfants de la classe maternelle exposent leurs productions en arts plastiques

VENDREDI 24 AVRIL et SAMEDI 25 AVRIL 2009 de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h.

Exposition de Fred BAUMANN, artiste peintre
du DIMANCHE 17 MAI au DIMANCHE 12 JUILLET 2009

Bienvenue au vernissage : le **DIMANCHE 17 MAI** à partir de 11h

Exposition Le Patchwork à la salle des fêtes

Samedi 30 mai de 11 h à 18 h—Dimanche 31 mai de 10 h à 18 h—Lundi 1er juin de 10 h à 18 h

Le Patchwork de Venterol se fait remarquer

Il se cache parfois des trésors dans nos villages....

Par un heureux concours de circonstances, l'œuvre collective – la vue du village de Venterol - de notre groupe de patchwork se trouve mise en relief par un article et une photo sur deux pages (!) dans le dernier numéro du meilleur magazine national du Patchwork : MagicPatch.

Tous ceux et toutes celles qui s'y intéressent, peuvent consulter ce magazine à la mairie. Il est aussi en vente dans les kiosques jusqu'à fin avril. Un grand bravo à Geneviève Satre et ses amies du patchwork.

LE PETIT MARCHE

Il se tiendra, selon la coutume, Place du Château, entre les quatre platanes, à partir du premier samedi de juin.

ETAT-CIVIL

NAISSANCE



Le 17 février 2009 : **Flavie**

chez Patrick BERTAUD et Isabelle VERMEERSCH

Félicitations aux parents !

Le 10 janvier 2009

Cécile PERRUDIN et Nicolas PICKER

+MARIAGE



Sincères félicitations !

DECES

Le 18 janvier 2009 : Gabriel MAURENT

Le 13 février 2009 : Huguette DESCAMPS

Sincères condoléances aux familles



RELEVE COMPTEUR D'EAU

Au mois de juin l'employé communal procédera au relevé de votre compteur d'eau. Nous vous rappelons que le compteur doit être accessible et propre. A défaut de pouvoir procéder au relevé, la même consommation que l'an dernier vous sera appliquée, augmentée de 10 %.

(Article 13, chapitre III du règlement de l'eau).



C'est la période de *remplissage des piscines*.

Vu nos modestes ressources en eau, il doit être effectué avant fin mai, afin d'éviter des alertes intempestives du niveau de nos réservoirs.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir signaler à la mairie à quel moment vous réaliserez cette opération.

Un grand merci pour votre précieuse collaboration.



Opération d'Amélioration de l'Habitat des Baronnies

Depuis le 1er avril 2007, une double opération d'amélioration de l'habitat des Baronnies (OPAH : opération programmée d'amélioration de l'habitat, et PIG : programme d'intérêt général) couvre l'ensemble du territoire de la Communauté des communes du Val d'Eygues.

Ce programme d'aides à la réhabilitation des logements privés et communaux a été mis en place par les 4 communautés de communes des Baronnies drômoises, avec le soutien de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et du Conseil Général de la Drôme.

Ce programme se termine à la fin de l'année 2009.



Les personnes qui désireraient avoir des précisions sur cette opération, sont invitées à se renseigner auprès du secrétariat de la Mairie.

Epicerie sociale



Les épiceries sociales sont de petites surfaces alimentaires où il est possible de faire ses courses à prix très réduit. Ce service s'adresse à des personnes ou des familles en précarité et a pour but de les aider pendant une période déterminée, éventuellement renouvelable.

Nous venons de signer avec le Centre communal d'action Sociale de Nyons une convention afin de permettre l'accès aux familles venterolaises à ce service mis en place cette année sur Nyons. L'accès est soumis à condition de ressources.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la mairie de Venterol

En bref - En bref - En bref - En bref -

Rond-point de Novézan

L'appel d'offre lancé par le département concernant la végétalisation du rond-point se terminait en février.

Début mars une entreprise a été sélectionnée pour effectuer ces travaux qui vont débuter très rapidement.

Le rond-point sera donc flambant neuf pour le passage du Tour de France cycliste 2009.

Remplacement secrétaire

Jacinthe, non sans regrets de part et d'autre, est allée continuer son parcours professionnel à Grillon. Isabelle, depuis début février a eu l'occasion de se familiariser avec notre mairie en doublon. Depuis le premier mars, ce sont donc Isabelle et France, vos interlocutrices privilégiées.

Veuillez offrir le meilleur accueil à notre nouvelle secrétaire.

Voirie

Le budget prévu dans le cadre du FDAC pour les travaux sur la commune en 2009 est d'environ 50 000 euros. Le programme peut varier en fonction du coût de la matière première sensible au prix du pétrole. Il y a 800m d'enrobé de prévu sur les voies très fréquentées, un kilomètre de bicouche sur les voies secondaires ainsi qu'un kilomètre de gravier (dit de Curnier) sur les chemins.

L'investissement est conséquent financièrement : prenons soin de nos voiries.

Salle Duplan

Les travaux avancent. Le logement à l'étage connaît ses derniers travaux dans quelques temps. Le rez-de-chaussée sera, quant à lui, fini pour les beaux jours.

Site Internet Mairie

Le site Internet de la mairie est en ligne. Il renferme de nombreuses infos fréquemment mises à jour. Quelques venterolais nous ont apporté leur savoir pour l'enrichir.

Pour les personnes qui le souhaitent (gîtes, artisans, artistes, campings, associations ...) une page gratuite vous est offerte.

Quelques personnes en profitent déjà. En général, un petit texte de quelques lignes ainsi qu'une photo suffisent, vous offrant ainsi l'occasion d'augmenter votre notoriété.

une seule adresse:

<http://venterol.net>

PLU

Le PLU a été adopté par le Conseil lors de la séance de janvier.

Ecole/Mairie

La pose d'un film plastique technique est prévue sur les baies vitrées exposées au sud.

Il permettra par endroit d'accroître la sécurité en renforçant la résistance aux bris.

Dans les autres cas, il limitera nettement les effets indésirables du soleil (chaleur excessive, etc...).

Entrée Venterol/Ecole

Une étude est en cours pour l'aménagement de l'entrée de Venterol côté école.

Le projet prendra en compte la sécurisation de la sortie des écoles, la limitation de la vitesse à l'entrée du village ainsi qu'une meilleure offre de stationnement.

Abribus

Les personnes prenant le car à l'arrêt de Novezan sont désormais à l'abri des intempéries grâce à l'abribus fraîchement construit.

POINT SUR LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES



En juin 2008 nous avions tracé les grandes lignes de ce projet.
Où en est-il aujourd'hui ?

Conformément au calendrier prévu, la première phase, diagnostic et enjeux, arrive à son terme. Ce travail sera présenté aux élus des 130 communes concernées et discuté le 27 mars prochain. Cela permettra d'entamer la deuxième étape, la rédaction du projet de charte. La première version devrait être achevée au tout début de l'année 2010. Etapes suivantes : enquête publique, vote des 130 conseils municipaux (automne 2010), puis consultation des instances nationales, la validation finale étant attendue pour le début de l'année 2012.

Sans attendre, des actions démonstratives concrètes vont être lancées dès 2009.

Afin d'illustrer ce que pourrait être un Parc naturel régional, le Syndicat Mixte engage et soutient des actions destinées à favoriser d'ores et déjà le développement des Baronnies et qui inscrivent dans les objectifs d'un PNR. Certaines permettent de soutenir directement les activités économiques, comme le développement des circuits courts pour la commercialisation de productions agricoles (ex : incitation des restaurateurs à mettre nos produits locaux de qualité dans leurs menus), la mise en place d'une charte forestière ou d'un plan pastoral, le développement de la filière bois-énergie. D'autres actions permettent d'améliorer l'information sur les richesses des Baronnies Provençales. Le développement de l'escalade et des activités de pleine nature, la valorisation du tilleul des Baronnies auprès des hébergeurs touristiques seront soutenus en 2009, tout comme la sensibilisation aux patrimoines culturels et naturels en direction des enfants.

Enfin rappelons quelques principes fondamentaux qui guident l'action :

Un Parc Naturel Régional c'est :

- Un territoire rural habité,
- Un territoire aux patrimoines culturels et naturels remarquables, -
- Un outil pour définir et mettre en oeuvre, dans la concertation, un plan de développement durable, appelé Charte, contractualisé pour 12 ans entre l'Etat, les Régions, les Départements et les communes adhérentes, -
- Un label d'aménagement du territoire.

Un Parc naturel régional n'est pas un espace naturel inhabité où s'appliquent des réglementations contraignantes. Il ne modifie donc en rien les règles générales applicables au droit de propriété, à la chasse, à la pêche.

D. Jouve

<http://www.baronnies-provencales.fr/>

La commission culturelle



continuera de fonctionner sous la houlette de Marie-Pierre Reynaud et Sarah Lambert.

Les mercredis de Venterol proposent des rencontres : autour de l'Anglais, de Noël, de la lecture, des jeux de société (rencontre particulièrement animée, ponctuée parfois de grands éclats de rire) ont déjà eu lieu. Elles se sont révélées très variées et fort sympathiques. La dernière en date était animée par Henri Fabre. Avec émotion, il nous a fait partager ses souvenirs.

Un groupe de lecture est né. Depuis, il se rencontre tous les troisième vendredis du mois.

Responsable : Olivier Planche 04 75 28 08 73 ou 06 79 39 18 21

Mercredis de Venterol : Marie-Pierre Reynaud 04 75 26 26 02

Sarah Lambert 04 75 27 97 39

1 avril Le goûter Provençal (ce n'est pas un poisson !)

15h - 17h à la Salle des Fêtes

Venez partager, découvrir, retrouver un «goût» de patois autour de spécialités provençales.

6 mai Notre village en fleur !

Allez !!! Graines et bulbes à la main venez avec nous semer, planter dans le village. Rendez-vous devant la Mairie à 15h.

3 juin Une ballade aux Estangs

Venez découvrir ce joli hameau et ses environs lors d'une promenade sur chemins et routes d'environ deux heures. Goûter tiré du sac. Rendez-vous au hameau à 16 h.

8 juillet Visite historique dans le village de Venterol

André Peloux nous fera part de ses connaissances tout au long de la visite.

Rendez-vous devant la Mairie à 18 h.